DEPARTEMENT DE L'ALLIER



ARRONDISSEMENT DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

Séance du 5 décembre 2019

En exercice : 77 Présents : 63

Votants:75 (dont 12 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

Nº 48

M. Frédéric AGUILERA, Président.

OBJET:

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY- F. SZYPULA – M. AURAMBOUT (de la délibération n°1 à la n°34 et à partir de la délibération n°37) - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

REDEVANCE SPECIALE SUR VICHY, CUSSET ET BELLERIVE

TARIFS 2020

Mmes et MM. F. MINARD - F. SENNEPIN - F. DUBESSAY - N. RAY - J. ROIG - J.M. GUERRE - J.P BLANC - C. CATARD - C. SEGUIN - F. SEMONSUT - R. LOVATY - C. BERTIN - A. CORNE - A. DAUPHIN - F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ (à partir de la délibération n°11) - P SEMET (de la délibération n°1 à la n°38 et à partir de la délibération n°42A/) -JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - N. COULANGE (jusqu'à la délibération n°38) - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - JD. BARRAUD - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - G. MARSONI (à partir de la délibération n°11) - C. DUMONT - M. CHARASSE - F. BOFFETY - E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à la n°41 et à partir de la délibération n°44) - A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD - P. BONNET - C. GRELET - G. MAQUIN - C. MALHURET (à partir de la délibération n°11) -M. JIMENEZ - JJ. MARMOL (de la délibération n°1 jusqu'à la délibération n°25) - S. FONTAINE (de la délibération n°1 jusqu'à la délibération n°37) -MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR - M. MARIEN - M.J. CONTE - C. LEPRAT - JP. SALAT (de la délibération n°1 jusqu'à la délibération n°37), Conseillers Communautaires.

Rendue exécutoire:

Transmise en Sous-Préfecture le : 1 1 DEC. 2019

Publiée ou notifiée le : 1 1 DEC, 2018 formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration: Mmes et MM. P. COLAS à J. TERRACOL - B. BAYLAUCQ à JS. LALOY - JY. CHEGUT à P. SEMET - MC. VALLAT à A. DAUPHIN - J. BLETTERY à N. COULANGE (jusqu'à la délibération n°38) - - E. VOITELLIER à C. LEPRAT - YJ. BIGNON à F. AGUILERA - MC. STEYER à C. MALHURET (à partir de la délibération n°11) - B. KAJDAN à JL. GUITARD - JJ. MARMOL à C. GRELET (à partir de la délibération n°26) - S. FONTAINE à MO. COURSOL (à partir de la délibération n°38) - W. PASZKUDZKI à M. MORGAND - JP. SALAT à C. BENOIT (à partir de la délibération n°38) - Conseillers Communautaires.

Secrétaire: M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération.

Vu la délibération n°9 du 19 septembre 2002 instituant le principe de la Redevance Spéciale pour la gestion des déchets des usagers non ménages sur les communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy,

Vu la délibération n°28 du 27 mars 2003 fixant les modalités d'application de la Redevance Spéciale,

Considérant que le service soumis à la Redevance Spéciale court du 1^{er} janvier de l'année en cours au 31 décembre,

Considérant la nécessité de voter chaque année les tarifs d'accès au service à savoir du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020,

Vu l'examen par la Commission Environnement du 4 novembre 2019,

Propose au Conseil Communautaire d'adopter les tarifs suivants, inchangés par rapport à 2019 :

- Frais d'adhésion au service :

Adhésion au service	Tarif unitaire (en € toutes taxes incluses)
Frais fixe payable une seule fois	
au moment de l'adhésion	108.23

- Pré-collecte:

- La grille tarifaire par conditionnement des sacs est la suivante :

Type de conditionnement par catégorie de sacs	Tarif du rouleau (à l'unité en € toutes taxes incluses)
Sacs jaunes	
20 x 50 litres	0.94

- La grille tarifaire des bacs est la suivante (location et maintenance) :

Type de bacs	Tarif annuel (à l'unité en € toutes taxes incluses)
120 litres	4.21
240 litres	5.29
360 litres	7.45
500 litres	20.43
660 litres	16.58
770 litres	16.95
1000 litres	23.20

- Collecte, transport, traitement (tri et enfouissement):

Type de prestation	Tarif au volume (le litre en € toutes taxes incluses)
Déchets ménagers résiduels (gris)	
Collecte	0.0269
Traitement	0.0198
Déchets recyclables (jaune)	

Collecte	0.0153
Traitement	0.0168
Déchets fermentescibles	The state of the s
Collecte et traitement (fourniture bac inclus)	0.0357

- Frais de gestion courante

Frais de gestion	Tarif (au litre en € toutes taxes incluses)
Frais annuel indexé sur le volume de déchets produits par semaine et déclaré dans la convention d'adhésion	0.0228

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les propositions tarifaires ci-dessus,
- dit que les recettes seront imputées au service n° 6004 du budget DMA,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 5 décembre 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric ACUMERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 48 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2019 - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - REDEVANCE SPECIAE SUR

VICHY CUSSET ET BELLERIVE - TARIFS 2020

Date de décision: 05/12/2019

Date de réception de l'accusé 11/12/2019

de réception :

Numéro de l'acte : 05DEC2019_48

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20191205-05DEC2019_48-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier: 48.pdf (99_DE-003-200071363-20191205-05DEC2019 48-DE-

1-1_1.pdf)